

Le CENSEUR donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2e.
A PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgois, office-correspondance, place de la Bourse, n° 6, au 1er, et chez Destribles aîné, libraire, rue Saint-Marc, n° 21, près la Bourse.

PRIX :

16 francs pour 3 mois, Hors du département
32 francs pour 6 mois, du Rhône, 1 franc de
64 francs pour l'année. plus par trimestre.

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 8					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	4 degrés dessous zéro.	65 degrés.	27 pouces 9 lignes.	Sud.	
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.		Age.
7 heures 48 m.	0 heures 6 m.	4 heures 52 m.			

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, et dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 8 janvier 1840.

APPEL A LA CHARITÉ PUBLIQUE.

La misère des ouvriers lyonnais va toujours croissant ; quelques espérances que l'arrangement momentané des affaires d'Amérique puisse donner, le moment des commissions pour ce pays n'est pas encore venu, et comme la moitié des métiers lyonnais travaille pour l'exportation américaine, cette moitié est innocente. D'autre part, nos fabricants qui reviennent de Paris n'ont pas reçu dans cette ville des commissions aussi considérables que d'ordinaire, parce que les affaires vont elles-mêmes fort mal à Paris, en sorte que plusieurs d'entre eux qui avaient continué de faire travailler sont forcés de mettre quelques métiers à bas.

Par suite des déplorables spéculations dont la soie est l'objet depuis plusieurs années, cette matière première n'a pas baissé de prix ; et ce fait, donné par quelques personnes comme une preuve que la détresse n'est pas grande, est réellement un malheur de plus pour nos ouvriers. En effet, si le prix des soies était moins élevé, beaucoup de maisons feraient fabriquer à l'avance les articles dont elles ont le plus de débit dans les temps ordinaires, et, comme le prix de la main-d'œuvre est toujours faible dans les moments de crise semblables à celui où nous nous trouvons, les étoffes fabriquées dans ces circonstances auraient une double chance d'être bien vendues plus tard. Mais, comme nous l'avons dit, la spéculation a mis sur la soie sa malheureuse main de fer, et ainsi se trouvent fermées les sources d'un travail qui serait un véritable bienfait pour notre malheureuse population.

Il faut donc s'y attendre, l'hiver sera rude et douloureux, et c'est dans cette cruelle prévision que nous faisons un nouvel appel à la charité publique. La commission qui a été nommée pour distribuer les secours que les citoyens ont bien voulu remettre aux porteurs de listes a pu momentanément soulager bien des misères. Avec les faibles ressources mises à sa disposition, et dont nous avons donné le chiffre dans le Censeur, elle a empêché bien des malheureux de mourir de faim. Sur un nombre immense de demandes de secours, elle a pu en accueillir cinq cents et donner aux plus nécessiteux. Les cinq cents familles secourues représentent deux mille trois cents individus ; elles se composent donc, en moyenne, de plus de quatre personnes et demie. Les secours délivrés jusqu'à ce jour sont de deux mille trois cent soixante-neuf livres de viande de bonne qualité, de huit mille quatre cent vingt-huit livres de pain de ménage, et de deux cent quatre-vingt-trois boisseaux de pommes de terre. Mais les fonds sont presque épuisés, et le froid rigoureux qui règne depuis quelques jours fait sentir la nécessité de délivrer un peu de charbon.

C'est pour que la commission puisse continuer les secours que nous faisons un appel à nos concitoyens. Nous espérons qu'il sera entendu. Si les personnes à qui nous nous adressons pouvaient aller elles-mêmes chez les malheureux qui souffrent, elles seraient non seulement émues, mais effrayées d'une misère dont il est impossible de soupçonner toute l'horreur ; elles verraient dans des maisons dont nous leur indiquerons la rue et le numéro des familles entières couchées pêle-mêle sur quelques planches à demi recouvertes d'un peu de paille brisée, sans garde-paille, sans draps, n'ayant qu'une mauvaise couverture pour unique bien ; il n'y a plus ni meubles, ni table, ni chaise, tout a été vendu pour avoir du pain, et il n'y a plus de pain. Elles verraient de malheureux vieillards qui n'avaient pour unique ressource qu'un métier d'uni, de vieilles dévideuses qui n'avaient que leurs rouets, et qui, n'ayant plus d'ou-

vrage, attendent la mort accroupis dans leurs lits ; elles verraient des malheureux qui ont refusé la viande qu'on leur donnait en disant : « On peut se passer de viande, gardez-la, et donnez-nous un peu plus de pain. » Elles verraient une famille où le mari paralysé a été renvoyé de l'hôpital comme incurable, et où la femme, seul soutien de la famille, n'a pas une aune d'étoffe à tisser pour nourrir ses enfants.

Qu'on ne nous accuse pas de charger le tableau, nous donnerons les noms et les adresses à ceux qui voudraient eux-mêmes porter des secours.

Les bureaux de bienfaisance ne délivrent que cinq livres de pain, dix au plus, par famille et par mois, et malheureusement les bureaux de bienfaisance ne donnent pas à tous ceux qui en ont besoin. M. le maire doit faire une proposition au conseil municipal, mais il a fallu toute l'honorable sollicitude d'un conseiller pour l'y forcer ; les secours que votera sans nul doute le conseil municipal ne sont pas encore organisés, et la misère ne s'arrête pas. On a ouvert un atelier où tous les ouvriers pouvaient être admis, c'est vrai ; mais on n'a pas dit que ces malheureux travaillaient dans l'eau, que l'eau coulait constamment des corbeilles qu'ils portaient et ruisselait sur leur dos, que les plus habiles à ce rude métier gagnaient d'ordinaire 1 fr. 60 c. par jour, les autres de 90 c. à 1 fr., et que dans ce travail les ouvriers tombaient rapidement malades ; le froid de ces jours-ci rendra sans doute ce travail moins fatigant et plus fructueux, mais les femmes, les vieillards, les enfants ne peuvent pas aller porter la terre. Voilà pourquoi nous appelons encore la charité publique au secours de misères honorables, au secours d'honnêtes ouvriers qui aimeraient mieux du travail que les dons de la bienfaisance, mais qui sont forcés de recourir à celle-ci puisque le premier manque.

AFRIQUE FRANÇAISE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Nous avons reçu hier par le paquebot le *Fulton* la nouvelle d'une victoire éclatante remportée par nos troupes sur l'armée d'Abd-el-Kader dans les environs de Blidah. Nos correspondants ont eu à peine le temps d'écrire quelques mots sur cette affaire. Au lieu d'un rapport officiel, nous n'avons trouvé dans le *Moniteur algérien* que le résultat général de la bataille. Nous allons toutefois analyser les bruits qui circulent en ville, et qui, pour la plupart, paraissent assez vraisemblables.

On dit que parmi les cadavres ennemis abandonnés sur le champ de bataille se trouve un assez grand nombre d'Européens, Français, Allemands, Italiens, Espagnols et Anglais.

La pièce de canon qui a été prise aux Arabes est, dit-on, de fabrication anglaise, elle a dû venir par Maroc ; c'est une pièce de 24 montée ; elle a été défendue avec une opiniâtreté inouïe, et c'est autour d'elle que l'infanterie régulière arabe s'est fait hacher.

Les troupes qui composaient la colonne appartenaient aux 2e, 3e et 17e léger, aux 41e, 48e et 58e de ligne, au 1er chasseurs d'Afrique. On ne dit pas si les 23e et 24e, enfermés à Blidah et dans les camps inférieur et supérieur, ont été autorisés à sortir pour prendre part à l'action.

On est assez d'accord sur nos pertes ; on porte en général le nombre des morts à 100, dont 6 officiers et 15 sous-officiers, et celui des blessés de 150 à 200.

Quelques lettres portent à 6 ou 700 le nombre des hommes tués à l'ennemi. La note du *Moniteur algérien* porte à 300 le nombre des cadavres de l'infanterie régulière trouvés sur le champ de bataille, et à 100 celui des cavaliers ; mais l'ennemi a dû enlever quelques-uns de ses morts. Plusieurs chefs arabes ont été tués ; on dit que le bey de Miliana a été blessé.

La bataille de Blidah a affaibli l'armée ennemie moins encore par le grand nombre d'hommes mis hors de combat que par les désertions qui en ont été la suite ; les fuyards jetaient leurs fusils pour n'être pas embarrassés dans leur fuite.

mais cette hésitation devait bientôt disparaître au souffle des persécutions, car le sang des martyrs est une semence féconde. On croit aux vérités qu'une mort volontaire proclame.

— Comment a-t-elle reçu mon message ? y a-t-elle déposé un baiser d'amour ? disait en se soulevant avec intolérance de son lit voluptueux un homme aux yeux gris, aux lèvres minces et sardoniques, à un autre homme qui se tenait en silence devant lui.

— Avec indignation, répondit ce dernier.

— Comment ! avec indignation ! reprit Lollus, gouverneur de Lugdunum, en toisant d'un air de fatuité et d'orgueil son affranchi. Allons donc ! tu ne sais ce que tu dis. Serait-elle assez folle pour refuser mon amour ? N'est-elle pas libre depuis la mort de Gallus ? Oh ! sans doute que tu n'as pas bien rempli la mission.

Et Lollus s'étendit en riant sur sa couche.

— Pourtant, seigneur, c'est à elle-même, d'après vos ordres, que j'ai remis votre message.

— Et qu'a-t-elle répondu ?

— Qu'elle se croyait indigne de vos offres, et vous pria d'en plus penser à elle.

— Par Hercule ! j'y penserai toujours ! Elle est jeune, elle est belle, et je suis dans les Gaules ! Depuis quelque temps, je lui ai témoigné publiquement une préférence dont bien des femmes seraient jalouses. N'aurait-elle donc ni amour ni ambition ? J'ai fait partir Fulvius qui me faisait ombrage...

— Fulvius ! osa murmurer l'affranchi ; on dit qu'il est de retour.

— Que dis-tu ? Comment ! il serait déjà revenu de Massilie ! Son emploi devait l'y retenir long-temps... Ce n'est pas possible. Fais venir Liberus pour me lever, et dis à mes clients que je les attends. A propos, n'est-elle pas de cette nouvelle

On a pris un certain nombre de chevaux ; d'autres erraient sans cavaliers.

Voici ce que nos correspondants d'Alger nous mandent par le *Fulton* :

ALGER, le 2 janvier 1840. — Dimanche 29, les trois bataillons de la milice africaine ont été passés en revue par M. le directeur de l'intérieur. Chaque bataillon s'est trouvé réuni, à midi, au lieu indiqué ; ils se sont dirigés de là vers l'esplanade Babel-Oued, musique et tambours en tête. Jamais la milice n'avait eu un effectif aussi nombreux ; il était de plus de 1,000 hommes dont 600 portant leur uniforme. A une heure, la milice s'est mise en bataille ; M. le directeur de l'intérieur, accompagné du colonel et de l'état-major, est arrivé sur les lieux, et ces messieurs ont parcouru les rangs. Le défilé s'est ensuite fait avec assez d'ordre. La compagnie d'artillerie à laquelle on a donné des canons, et qui va s'exercer trois fois par semaine, se faisait remarquer par sa belle tenue ; cette compagnie est forte de 130 hommes tous habillés.

On remarquait dans les rangs de la milice africaine un homme portant l'uniforme de la garde nationale de Paris. Il a dit à M. le directeur que, malgré la longueur du voyage, il n'avait pas voulu se séparer de son uniforme qui lui rappelait d'anciens souvenirs.

Le bateau à vapeur *Etna* est arrivé venant de Port-Vendres avec 350 hommes du 38e de ligne et 125 du 13e même arme. Le paquebot a remis 150 boulets au *Crocodile* qui doit retourner devant Cherchel avec le brick *le Dragon* et les chebecks *le Mazafran* et *le Chamois*.

Le même jour l'amiral de Bougainville est allé à l'hôpital de la Salpêtrière visiter les blessés de l'affaire de Cherchel, qui ont aussi reçu la visite d'un grand nombre de leurs camarades.

Tous les bagages du maréchal sont partis dimanche matin pour Douéra où se trouve le quartier-général.

Il est arrivé ce même jour quelques blessés venant de la Maison-Carrée et du camp de l'Arba.

Lundi 30, le maréchal est parti à la pointe du jour pour Douéra, escorté par un demi-escadron de chasseurs et autant de gendarmes ; il se rendra de là à Bouffarick, où le grand convoi parti dernièrement s'est arrêté, et à Blidah.

Le détachement du 38e de ligne venu sur *Etna* a pris lundi la plupart des postes de la ville et relevé les troupes qui se rendaient aux camps pour remplacer celles que le maréchal emmenait avec lui. Le 3e bataillon du 41e de ligne est parti ce jour-là pour Douéra. Le maréchal a fait dire au colonel de ce régiment, qui est toujours à l'hôpital, qu'il prenait ce bataillon pour faire une simple reconnaissance.

Nous avons appris mardi que le convoi parti de Bouffarick vendredi matin, sous l'escorte de 2,500 hommes, n'avait pu franchir la distance qui le séparait de Blidah, les Arabes ayant coupé les communications et construit deux petites redoutes pour la défense d'un passage assez difficile. Nos troupes, après s'être battues long temps, ont jugé prudent de rentrer à Bouffarick, de sorte que depuis près d'un mois le camp supérieur de Blidah n'a pu être ravitaillé ; c'est sans doute ce qui a fait partir le maréchal avec de nouvelles troupes destinées à accroître l'effectif de la colonne d'escorte.

A la sortie de Bouffarick l'escorte a engagé la fusillade avec l'ennemi ; on a entendu gronder le canon, mais le bruit s'éteignait toujours, ce qui annonçait que les Arabes étaient battus. Le soir, à trois heures, quand la dernière estafette est arrivée, les Arabes étaient culbutés sur la Chiffa.

A deux heures après midi, on vit arriver dix spahis se dirigeant au galop vers le palais du gouverneur ; ils portaient le rapport du maréchal sur l'affaire de Blidah. On doit l'envoyer en France, ainsi que les drapeaux, par un courrier extraordinaire.

Autre lettre d'Alger du 2 janvier.

La misère se fait vivement sentir ici, et nous avons besoin que les routes soient bientôt libres et les communications rétablies avec les camps, afin de faire rentrer la population d'Alger dans son effectif réel. La plupart des colons de la plaine habitaient les alentours des camps ou étaient réfugiés ici lors de l'invasion de la Mitidja. Les vivres sont montés à des prix exorbitants : les pommes de terre se vendent 15 c. le demi-kiogr., le beurre 5 fr., l'huile à brûler 1 fr. 50 c., les œufs 20 c. l'un, le charbon 20 fr. les 41 kilog., etc. La viande va bientôt nous

secte du Christ, qui jette partout des racines, et que nos prêtres accusent d'impiété ?

— On le dit.

— C'est bien ; elle me donne un moyen de la réduire. Va.

L'esclave se retira, et l'on vit entrer l'un après l'autre quelques riches patriciens qui venaient saluer à son réveil leur illustre gouverneur.

Vers la première heure de la nuit, la lune planait au ciel, éclairant de ses rayons mélancoliques le marbre des rives verdoyantes de la Saône. Dans une allée de tilleuls qui sillonnait le flanc de la colline de Fourvière, s'avancait un jeune homme couvert pardessus sa toge de la pénule, vêtement d'étoffe grossière qui le garantissait de la fraîcheur. Il était pensif et rêveur, et comme absorbé sous le poids d'une préoccupation pénible. Parvenu au bout de l'allée, près d'une maison petite, il est vrai, mais annonçant tout le luxe des riches, il jeta un morne regard sur les eaux paisibles du fleuve qui roulait à ses pieds, sembla se recueillir pour prendre des forces, et franchissant un portique que soutenaient deux colonnes, il traversa une cour semi-circulaire et entra dans le vestibule.

Là, il rencontra Bibliane, l'esclave favorite de la maison, et lui demanda d'un ton bref si sa maîtresse y était.

— Non, répondit-elle.

Et frappée tout-à-coup de la voix qui lui parle, elle regarde et reconnaît ces traits qu'elle avait vus si souvent ; sa bouche sourit en signe de reconnaissance, et sûre du consentement de sa maîtresse, elle introduit le jeune homme dans son salon ordinaire ; mais avant de se retirer elle jeta un coup d'œil scrutateur sur lui. Son teint avait bruni, son regard avait pris plus de force et sa démarche plus d'assurance, depuis que les fatigues du voyage et les soucis du commandement l'avaient arraché à une vie molle et désœuvrée.

manquer, et c'est aujourd'hui la seule denrée qui se trouve à bas prix. Malgré tout cela, les habitants d'Alger ont repris courage; ils ont confiance en l'avenir, car ils voient que la France ne les oublie pas. Le paragraphe du discours du roi relatif à l'Algérie a produit une bonne impression sur tous les esprits.

Par ordonnance en date du 1^{er} janvier 1840 ont été nommés au grade d'enseigne de vaisseau les élèves de la marine de première classe, à savoir :

MM. Brissaud (Pierre-Marie-Eugène); Maizan (Eugène); Denuc (Jean-Baptiste); De Burgues de Missiessy (Henri-Gaëtan-François Laurent); Oria (Louis-Désiré-Dominique); D'Origny (Casimir-Léopold); Prouhet (Jules-Aimé); Villedieu de Torcy (Arthur-Wladimir-Charles); Morier (Vincent-Adolphe); Belleville (Laurent-Etienne); Pigeard (Jean-Charles-Edouard); Normand (Eugène-Charles); Orceel (Paul-Gabriel); Lainé (Charles-Marie); Grasset (Marie-Bruno-Ferdinand); Maudet (Louis-François-Joseph); Ferré (Gilbert-Gabriel); Demaretz de Palis (Eug.-L.-N.); Motet (Louis-H.); Du Pin de Saint-André (Blaise-Victor-Ernest); Cournet (Louis-Amédée); L'Evêque de Vilmorin (Pierre-Charles); Bouie (Claude-Joseph-Jacques-Benjamin); Cottin (Louis-Emile-Alexandre); Dollicue (Jacques-Philémon); Derodé (Nicolas-Anatole); De Trogo-Coattalio (Charles-Louis); Gautier (Jean-Baptiste-Eugène), et Binet (Alphonse-Théodore), premier maître de limonnerie de 1^{re} classe.

Chronique Lyonnaise.

Samedi dernier M. Coffarel, conseiller à la cour royale de Grenoble, a été frappé d'une mort subite dans un cercle de cette ville.

— Une augmentation du tarif de l'octroi, votée par le conseil municipal de Mâcon, sanctionnée par le gouvernement, et mise à exécution à partir du 1^{er} de ce mois, a donné lieu en cette ville à des désordres qui, s'ils se fussent prolongés, auraient pu avoir de très-graves conséquences.

Ayant imaginé un singulier moyen d'obtenir une diminution sur les droits d'entrée des bestiaux, les bouchers se coalisèrent, et, mercredi dernier, leurs boutiques étaient absolument dépourvues de viande. Informé de ce fait, et pour prévenir les malheurs auxquels aurait pu donner lieu l'irritation populaire, M. le maire, à la disposition duquel le conseil municipal s'était empressé de mettre un crédit de 20.000 f., fournit des fonds à un boucher qui s'était séparé de la coalition, et, le jeudi matin, un étalage de viande fut improvisé sur la place du marché du Vieux-Saint-Vincent. M. le maire publia en même temps que l'autorité avait décidé que le prix de la viande serait prochainement tarifé. La vente a dû néanmoins être protégée par quelques détachements de force publique; mais, dès le vendredi, la tranquillité a été complètement rétablie, les bouchers ayant approvisionné leurs étaux comme de coutume.

— Un arrêté de M. le maire, relatif au renouvellement partiel et annuel du conseil des prud'hommes, contient les rectifications opérées dans la section des marchands-fabricants et dans celle des chefs d'atelier, et fixe le nombre des électeurs de chaque section ainsi qu'il suit :

Celle des marchands-fabricants à 549 électeurs;
Chefs d'atelier de la 1^{re} section à 366 id.
Chefs d'atelier de la 2^e section à 180 id.

— Le hameau de Pomarey, commune de Proveysieux (Isère), a éprouvé un sinistre terrible dans la soirée du 3 de ce mois; quatre maisons ont été incendiées, malgré les prompts secours de toutes les localités environnantes. Nous ignorons les causes de ce malheur.

— Le canton démocratique de Zug, dont la population ne dépasse pas celle d'un district de médiocre étendue du canton de Berne, a long-temps joui d'une tranquillité parfaite; quelques symptômes de discorde viennent de s'y manifester. Le landammann et tous les membres du conseil de la ville, à l'exception de deux, ont donné leur démission, parce que l'assemblée communale a décidé que tous les bourgeois auraient à l'avenir une égale part dans la jouissance des biens communaux.

GYMNASE ÉQUESTRE FRANCONI.

Jeudi 9 janvier.

La Contredanse militaire et villageoise, dansée par huit chevaux.

Quand il fut seul, Fulvius s'assit et promena un regard lent mais avide sur tous les objets de cette chambre, premier témoin de son premier amour. Quelque chose de grave, de réfléchi, avait remplacé l'apparence frivole et légère qui donnait à cet appartement, avant son départ, un cachet de volupté et de plaisirs; le lit avait perdu sa magnificence; les ornements étaient rares et simples. Quoi! pensa-t-il, Favilla m'aurait-elle oublié! Son cœur, libre ou plutôt plein de moi quand je l'ai quittée, se serait-il engagé dans de nouveaux liens? car ces meubles et l'ordre qui règne ici semblent m'annoncer la présence d'un maître. Cette idée assombrit son front et répandit l'amertume dans son âme. L'absence, se dit-il, est une mauvaise ressource dans l'amour. Il était sur le point de frapper des mains pour appeler un esclave et lui demander des explications, lorsque des pas rapides se firent entendre dans la galerie voisine, et aussitôt une porte venant à s'ouvrir laissa apparaître la belle et jeune Favilla.

— Fulvius! s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras, tu l'es bien fait attendre!... Quelle horrible chose que l'absence! comme elle serre le cœur et le torture!... Pourquoi m'avoir abandonnée si long-temps? Oh! j'ai bien souffert! je t'ai pleuré, je t'ai cru mort, et si je n'avais eu un ferme appui...

Ces dernières phrases parurent confirmer Fulvius dans ses soupçons; car il demeura froid devant cette expression, insensible au bonheur du retour.

— Ainsi, c'est trop tard, dit-il en conservant son air impassible; ainsi, l'absence n'a pu être supportée, et d'autres serments, d'autres....

— Que dis-tu? s'écria Favilla en pâlisant, et se sentant glacée par ce ton, outragée par ces paroles. Que dis-tu, Fulvius? je ne puis te comprendre. L'oubli m'a-t-il donc si bien effacée de ton cœur que tu me méconnaisses à ce point, et sommes-nous devenus assez étrangers l'un à l'autre pour que Favilla puisse douter de Favilla?

La dignité et l'amertume que la jeune femme mit dans ses paroles et dans son regard ranimèrent dans le cœur de Fulvius

Flore, Zéphyre et l'Amour.

Escamotage du clown.

Le Carnaval, scène à six travestissements.

Blanche, cheval dressé en liberté par M. L. Franconi.

Les Groupes chinois.

Intermèdes des clowns.

Exercices divers.

Paris, 6 janvier 1840.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Ce qui se passe à Notre-Dame depuis deux jours que le corps de M. l'archevêque de Paris y a été transféré, prouve que nos mœurs publiques et religieuses ont encore de grands progrès à faire pour arriver à ce degré de rectitude qui s'allie avec le sens commun et la religion sagement comprise et sagement pratiquée. Depuis deux jours, la chapelle au sein de laquelle la dépouille de M. de Quélen a été déposée, est visitée par des caravanes de dévotes qui vont en pèlerinage gagner des indulgences au tombeau du saint prélat. Ce n'est pas cependant l'affluence des fidèles qui nous a frappés dans cette affaire. Ce qui nous paraît digne d'être remarqué, ce sont d'abord les conversations qui se tiennent parmi les pèlerins qui vont visiter le nouveau saint; puis la ferveur de superstition avec laquelle on lui attribue déjà, même avant que sa canonisation ait été proposée au conclave des cardinaux, des mérites qui n'appartiennent qu'aux faiseurs de miracles, reconnus et proclamés tels dans les livres où l'église inscrit ses saints. Écoutez ces saintes gens, elles vous raconteront comment M. l'archevêque est mort, les signes qui apparurent au ciel au moment où il rendit le dernier soupir; elles blasphèmeront presque Dieu, parce que Dieu a retiré si tôt son serviteur de cette vallée de larmes, et l'a rappelé à lui; elles attribueront sa mort à une cause surnaturelle, et elles iront même jusqu'à dire que le gouvernement, pour se débarrasser de ce vertueux prélat, qui lui reprochait sans cesse ses iniquités, l'a fait empoisonner à petit bruit.

Voilà les étranges propos qui se débitent autour du lit de parade sur lequel on a exposé à la vénération des fidèles le corps de M. de Quélen.

— De nouvelles instances ont été faites auprès de M. l'évêque d'Arras pour le déterminer à accepter l'archiépiscopat de Paris. Le prélat, reçu à la cour, a été fort ébranlé dans sa résolution de répondre par un refus aux instances qui lui étaient faites. On assure même que, pour être plus fort contre ces instances, il a écrit à son chapitre d'Arras pour que celui-ci demande, par voie de pétition, que son pasteur lui soit conservé.

En attendant qu'une décision soit prise sur ce point, qui devrait être plutôt une affaire de sacristie qu'une affaire de politique, chaque journal présente et pousse son candidat. Le *Courrier français* a le sien comme le *Constitutionnel*; le *Temps* appuie celui qu'il préfère avec autant d'ardeur que le *Siècle* en met à défendre le prétendant qui a ses sympathies. La gravité la plus robuste ne résisterait pas au spectacle grotesque qu'offrent en ce moment ces journaux, s'intéressant à la nomination d'un archevêque comme à un événement duquel dépendrait tout l'avenir de l'humanité.

— La chambre est convoquée pour mercredi à l'effet d'entendre le projet d'adresse qui doit lui être présenté par M. Rémusat. Ce projet sera examiné jeudi dans les bureaux, conformément au nouveau règlement, et discuté ensuite vendredi en séance publique.

Il n'est pas encore possible de déterminer combien de temps durera cette discussion. Cela dépendra beaucoup de la tournure qu'elle prendra tout d'abord. Nous croyons que le ministère fera tout ce qui sera en son pouvoir pour l'étouffer, car il est peu désireux de voir soulever des questions sur lesquelles il n'a pas des idées assez arrêtées pour pouvoir donner à la chambre des explications bien satisfaisantes.

— On avait pensé que la mort de M. de Quélen simplifierait beaucoup le débat qui s'est élevé dernièrement au sein de l'Académie au sujet de l'admission de M. Berryer ou de M. Victor Hugo. On se trompait. Il paraît que M. Molé

la confiance qui s'en était un moment exilée; cette confiance rappela tout son amour.

— Oh! lui dit-il en la pressant sur son cœur, c'est donc bien vrai, tu m'aimes toujours! Tu aurais été injuste, insensée, car ton image ne m'a pas quitté un seul instant, Favilla. C'est elle que je suivais, à travers les sombres forêts de la Gaule, comme une divinité mystérieuse; c'est elle que je voyais chaque jour s'élever dans la vapeur matinale et se placer, imposante et gracieuse, au sein des rayons solaires qui lui faisaient une auréole éclatante; c'est elle qui, drapée d'un long voile d'argent par la douce clarté de la lune, venait se baigner, incertaine et tremblante, dans les flots silencieux de la Méditerranée. Au camp, au forum, au théâtre, ton image m'apparaissait partout, et je la retrouvais encore dans la solitude du foyer domestique, car mon cœur était son sanctuaire. Comment aurais-je pu supporter, sans cela, la longue absence que m'a imposée le gouverneur? C'est la volonté de Lollius et non la mienne qui m'a retenu long-temps loin de toi; c'est lui qui m'envoyait mission sur mission, comme s'il eût voulu mettre obstacle à mon retour. Après avoir été recevoir des légions arrivées à Massilie, j'ai parcouru toute la Gaule pour sonder l'esprit des chefs, et ce soir me voit en même temps à Lugdunum et chez toi.

Ces paroles pleines de feu et d'amour ravirent le cœur de la pauvre femme, un moment si froissé par la froideur apparente de son amant; elle lui en demanda la cause.

— Pardonne, pardonne-moi, dit-il; mais, en voyant la simplicité sévère de cet appartement, je pensais qu'un maître seul pouvait l'imposer, car tu étais née pour le luxe et la splendeur Favilla, et tu les aimais autrefois. Que sont devenues ces riches peintures, ces meubles somptueux, ces parfums, ces merveilles dont tu aimais à t'entourer? Les plus habiles ouvriers de Lugdunum pouvaient à peine fabriquer des étoffes assez belles pour la parure; cent esclaves employaient leurs soins et leur adresse au travail de ta toilette. Les pierreries étincelaient dans tes cheveux, sur ta poitrine, à ta ceinture, et mainte-

se met aussi sur les rangs; du moins la *Revue de Paris*, qui passe pour recevoir ses confidences, annonce sa candidature. Quels titres M. Molé fera-t-il valoir aux suffrages des 38, à moins qu'il ne revendique la paternité des ouvrages de Mme Molé qui ont tant de fois endormi les malheureux lecteurs sur l'imagination desquels ils ont pesé?

BULLETIN DE LA BOURSE DU 6 JANVIER.

Bourse complètement dénuée d'intérêt. On a fait à Tortoni 80 77 1/2, et le premier cours au parquet a été 80 75.

Pendant toute la bourse la rente est restée entre ce cours et celui de 80 70, et elle a fermé au parquet à 80 75.

A quatre heures, on demandait à 80 72 1/2.

Chambre des Pairs.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

PRÉSIDENCE DE M. PASQUIER.

Séance du 6 janvier.

La séance est ouverte à une heure et demie.

M. BÉRENGER (de la Drôme) est introduit et prête serment. M. PORTALIS, rapporteur du projet d'adresse, a la parole pour lire ce projet qui est ainsi conçu :

« Sire, la chambre des pairs a la juste espérance que le calme intérieur, heureusement affermi depuis la dernière session, ne sera plus troublé, grâce à la fidèle exécution des lois et à la fermeté vigilante du gouvernement de V. M.

« L'aîné de vos fils, Sire, vient de parcourir une partie considérable du royaume. Partout il a trouvé le respect des institutions, uni au développement du travail, et l'obéissance aux lois favorisant le progrès de l'industrie. Partout ont éclaté sur son passage de touchants et solennels témoignages de l'adhésion et de la confiance publiques. Un tel accueil a prouvé, Sire, combien les Français apprécient les fruits salutaires du règne de V. M. et le dévouement du prince royal au service de la patrie. Les actes par lesquels il a signalé son courage nous ont appris qu'il sera toujours prêt à exposer une existence si précieuse et si nécessaire à l'Etat, quand l'honneur, la gloire et les intérêts du pays l'exigeront. La France n'oublie point avec quelle généreuse ardeur les princes, ses frères, savent suivre de si nobles exemples.

« Nous partageons la satisfaction qu'inspire à V. M. la continuation de nos relations pacifiques avec les puissances étrangères.

« Sire, la paix de l'Orient importe au repos et au commerce du monde. C'est dans ce grand intérêt que les heureux effets de l'union établie entre la France et la Grande-Bretagne, pour l'utilité commune des deux pays, se sont fait récemment sentir, en arrêtant les hostilités qui pouvaient compromettre la sûreté immédiate de l'empire ottoman. Une politique éclairée et prévoyante nous conseille de veiller à la conservation et à l'indépendance de cet empire, et nous hâtons de tous nos vœux le moment où l'accord des grandes puissances lui rendra la paix intérieure. Nous désirons que les arrangements qui seront conclus pour l'assurer reçoivent, d'une juste appréciation des intérêts de la France, ces conditions de durée sans lesquelles le but que l'Europe se propose ne serait point atteint.

« Les événements dernièrement accomplis en Espagne ont opéré un grand changement dans la situation de ce royaume. La guerre civile qui le déchirait a perdu de sa gravité; elle ne menace plus la stabilité du trône constitutionnel. Il est permis d'espérer que la réconciliation des citoyens dans les provinces du nord sera le prélude d'une réconciliation générale. Nous sommes heureux de penser que le gouvernement de V. M. a concouru à ce résultat par les soins qu'il a continué de donner, ainsi que le gouvernement de S. M. britannique, à la ponctuelle exécution des traités de 1834.

« Satisfaits d'apprendre que le Mexique remplit les engagements qu'il a contractés envers nous, nous regrettons, Sire, que le gouvernement de la république argentine se refuse encore aux légitimes réparations qui nous sont dues. Son obstination doit être vaincue. Assurer le triomphe du droit est le plus noble emploi qu'une grande nation puisse faire de sa puissance.

« Nous déplorons les hostilités qui viennent d'éclater en Afrique, au mépris des traités et de nos droits. La chambre des pairs s'empresse de s'associer aux mesures qui auront pour but de donner au gouvernement de V. M. les moyens d'assurer le prompt succès de nos armes, et de garantir une protection efficace aux tribus fidèles, ainsi qu'à tous les habitants d'une terre que la domination française ne doit plus quitter.

« V. M. nous assure que la situation de nos finances permet de suffire à ces charges extraordinaires; nous nous en félicitons avec elle.

« Une question importante était restée indécidée pendant la dernière session. Nous donnerons à l'examen du projet de loi qui nous sera présenté pour la résoudre l'attention que com-

— Oh! dit la jeune femme en posant sa tête charmante sur le sein de Fulvius, et en le regardant avec une ineffable tendresse, ce luxe était inutile; je m'en suis dépourvue pour secourir les pauvres, les pauvres qui sont nos frères. Pouvais-je vivre ainsi dans la splendeur, pendant que ceux que je devais aimer à l'égal de moi-même étaient dans les privations et la misère?

Le jeune patricien fut surpris d'entendre parler ainsi Favilla. Cette femme qu'il avait laissée adonnée au faste, à l'orgueil, au plaisir, il la retrouvait maintenant simple chez elle, simple sur elle, simple dans ses paroles. Son langage plus mesuré avait quelque chose de pénétrant, de persuasif; c'était l'accent de l'âme qui allait à l'âme. Ses yeux étaient plus doux, plus remplis de caresses, et son maintien plus chaste; elle semblait voilée d'un charme indicible de poésie. Fulvius la regarda quelques instants en silence, et répondant à ses dernières paroles :

— Et d'où te viennent ces nouvelles idées? lui dit-il.

— Ces idées étaient empreintes dans mon âme comme elles le sont dans la tienne, Fulvius; mais c'est un saint vieillard, nommé Pothin, qui me les a rendues sensibles, en m'enseignant sa religion.

— Ainsi donc tu es chrétienne, s'écria Fulvius avec un accent de colère et de reproche qui fit pâlir Favilla.

— Oh! mon ami, lui dit-elle timidement, quand je croyais ne plus te revoir sur la terre, ne pouvais-je pas adorer le Dieu qui promettrait de nous réunir dans le ciel?

Le courroux momentané du jeune Romain s'évanouit à ces paroles si vraies et si tendres; mais les préventions injustes qu'à l'exemple de ceux de sa caste, il nourrissait contre les chrétiens, ne se dissipèrent pas facilement.

— Quoi! Favilla, reprit-il, tu es de cette secte impie qui tient des assemblées dans les ténèbres, qui refuse l'encens à nos divinités et que l'on accuse de tant de crimes?

La jeune femme ne répondit à cela que par un regard si rempli d'indignation, et en même temps si noble et si pur, que ce regard fut pour Fulvius comme une lumière surnaturelle qui

dent les intérêts de l'agriculture, de la navigation, de l'industrie et du commerce, qu'il s'agit de concilier.

« Ce sera toujours avec empressement que la chambre des pairs concourra à l'amélioration du sort des sous-officiers et soldats de cette brave armée qui fait la gloire et la sécurité de la France ; il est juste que l'état acquitte sa dette envers ceux qui paient si noblement la leur.

« Nous n'étudierons pas avec moins de zèle les autres projets qui nous seront apportés par les ordres de V. M. Tout ce qui tend à compléter l'organisation de notre ordre administratif et le régime de l'instruction publique ; tout ce qui a pour but de perfectionner et d'étendre nos moyens de communication, ou de donner à la répression du crime plus d'efficacité et de moralité, est digne de la méditation sérieuse des chambres.

« Sire, depuis près de dix années, la chambre des pairs n'a cessé de prêter au gouvernement de V. M. un fidèle appui pour la défense de l'ordre public et des libertés nationales. Elle est heureuse de vous renouveler l'assurance de son loyal concours. C'est en vain que les fauteurs de révolutions s'efforcent à liguer toutes les passions désordonnées contre la constitution du pays. L'étroite union des grands pouvoirs de l'état pour l'affermissement du principe conservateur de nos institutions, et pour le maintien des limites qui font leur force, frappera d'impuissance des tentatives insensées, dirigées non-seulement contre la monarchie, mais contre la société elle-même. »

Tous les ministres, moins M. Cunin, sont présents, ainsi que MM. les ducs d'Orléans et de Nemours.

M. CHARLES DUPIN a la parole contre le projet. Il insiste peu sur les questions intérieures, et s'inquiète surtout de nos relations au dehors. Il fait l'éloge de l'esprit réformiste du sultan actuel, et engage le ministère à étendre notre commerce avec l'Orient. Il loue le trône d'avoir déclaré d'une manière explicite que nous ne quitterions plus l'Afrique, et, passant en revue toutes les dates de l'histoire, il en infère que des efforts immenses ont dû être faits pour s'y établir, et que nous serions malvenus à nous décourager. Il accuse le ministère de ne pas encourager les colons. Pour avoir un commerce puissant, il faut coloniser.

Mais, dit-on, les Français ne savent pas coloniser ; c'est une calomnie. Prenons la population d'Alger ; on a dit que les ouvriers buvaient beaucoup ; je prends entre d'autres ce vice qui n'est pas français. Eh bien ! depuis 1838, il y a 3,387 chefs d'industrie qui ont pris patente, et, sur ce nombre, il n'y a que 626 débitants ; c'est peu pour une ville qui a une si nombreuse garnison. Cet exemple prouve en faveur de la bonne conduite. Il y a à Alger des rues à portiques comme la rue de Rivoli. Les cultures de la province sont riches et soignées ; les prairies elles-mêmes se sont améliorées ; les prairies artificielles y ont été importées. Et comment avons-nous récompensé cette féconde activité des colons ? En les laissant chasser de leurs fermes.

L'orateur, qui n'est guère écouté, fait une très-longue description de la Mitidja, et passe en revue chaque rivière, chaque camp, chaque village.

La chambre est fort lasse, et les conversations particulières s'engagent de toutes parts. Plusieurs députés, qui se sont introduits dans la salle et qui se sont assis dans les couloirs, semblent également las. Parmi ces députés sont MM. Dupin aîné, Berryer, Barrot, Guyet-Desfontaines, etc.

Après le discours de M. Ch. Dupin, M. le président annonce que M. d'Alton-Shée a la parole contre le projet, si personne ne veut parler pour.

M. DE SÉGUR : Mais M. Dupin a parlé pour.

Une autre voix : Non, contre. (On rit.)

M. D'ALTON : L'orateur qui descend de la tribune a félicité le ministère de ce qu'il a appelé l'effacement des partis. Je viens demander si cet effacement provient du triomphe d'une idée, de l'accord de certains hommes ayant une même opinion, ou si au contraire il n'est pas la conséquence de la confusion des partis. Je dois, avant tout, jeter un coup d'œil sur la situation de ces partis ; savoir quels sont les partisans, quels sont les adversaires du 12 mai.

Après avoir examiné en quelles circonstances le ministère a été créé, M. d'Alton dit que le 12 mai n'est pas plus parlementaire que le 15 avril ; qu'ainsi les adversaires du 15 avril doivent attaquer le 12 mai. Le ministère est un ministère de dévouement, pas autre chose. Il ne couvre pas la royauté ; il est aussi transparent que le 15 avril.

M. DUFAURE, ministre des travaux publics, somme l'orateur de citer des faits. Pour son compte, il ne désavoue rien de ce qu'il a dit contre le 15 avril ; mais ce n'est pas l'occasion de l'attaquer. Il attend seulement qu'on cite des actes. Mais, dit-il, que nous reproche-t-on depuis huit mois ? Nous avons vécu, nous avons agi avec persévérance, avec énergie. Nous ne sommes pas parlementaires ! Eh quoi ! l'émeute grondait dans Paris, la royauté était menacée, le roi nous appela à lui et nous demanda notre concours. Nous l'accordâmes, et certes

l'éclaira d'un jour nouveau ; il y vit la justification de Favilla et en même temps celle de tous les chrétiens.

— Oh ! je ne te soupçonne pas, s'écria-t-il en la serrant dans ses bras ; je ne soupçonne pas tes frères. Tout ce dont on l'accuse est faux, puisque Favilla est chrétienne ; mais pourquoi abandonner les Dieux de nos ancêtres, les Dieux qu'adorait Rome et César ?

— Celui dont j'écoute la voix est le seul véritable, répondit la néophyte. Sa loi est une loi d'amour ; il a dit : « Aimez-vous, secourez-vous, pardonnez-vous » ; il a établi l'égalité entre tous ; il a consacré la douleur en mourant sur une croix ; il a fait à l'homme une destinée nouvelle, en soumettant ses instincts matériels à son intelligence ; il lui a dit : « Tu es libre, et tu peux te diviniser... » Tu vois bien que cette doctrine est la source de tout progrès, de toute lumière ; que le Christ est un Dieu grand et vrai ! Je crois, j'ai foi en lui... Oh ! crois aussi, mon Fulvius.

— La foi, les croyances, répliqua le jeune Romain, c'est vague, c'est indéfini ; le cœur seul peut les concevoir, ô enfant si naïve ! mais la raison les repousse. Cependant je ne chercherai pas à l'arracher à ta nouvelle religion, puisque ton amour y puise plus de force ; car ton amour est la seule chose à quoi je tiens ; il est tout mon avenir, toute ma vie.

— O Fulvius ! merci de parler comme j'aurais parlé, merci de croire en moi et de m'aimer. Oh ! tu sais donc que croire en amour c'est le bonheur !

Et la jeune femme, à demi chrétienne, à demi païenne, prodigua à son amant des caresses tour à tour chastes et voluptueuses. Tous les deux crurent à l'avenir, et quand Fulvius se retira, en réfléchissant à ce nouveau culte qui avait ennobli sa maîtresse, l'air de la nuit lui sembla comme le souffle de ce nouveau Dieu, le parfum des arbres comme l'encens qui montait à lui, et la nature comme le temple qu'il habitait. L'ivresse où nageait son ame était un prisme à travers lequel il croyait voir une joie continue, et si quelque inquiétude sur le sort qui attendait les sectateurs du Dieu de Favilla vinrent troubler ses beaux rêves, il les repoussa comme un remords ou un souvenir pénible.

(La suite à un prochain numéro.)

c'était là du dévouement. Lelendemain de l'insurrection, nous recevions des témoignages de la reconnaissance du parlement aux Tuileries, où afflèrent les amis de la royauté, et alors on ne disait pas que nous n'étions pas parlementaires. Citez donc des actes ! des actes ! montrez-les !

M. MOLÉ : Je demande la parole. (Mouvement.)

M. DUFAURE achève en sommant de nouveau M. d'Alton de ne pas s'en tenir à des généralités.

M. MOLÉ, de sa place : Je n'ai qu'un mot à dire. Le 15 avril n'accepte l'indulgence de personne. Il est prêt à défendre tous ses actes ; il a un passé dont il est fier, dont il n'abandonne rien. Les calomnies, car il y en a eu beaucoup, il est prêt à les repousser dans les deux chambres, et il a des amis fidèles après la chute, qui le défendent dans l'une et l'autre enceinte. Voix nombreuses : Très-bien !

M. D'ALTON répond en peu de mots. Les actes du ministère sont négatifs, et pour n'en citer qu'une preuve, ses membres, ou presque tous, ont demandé la conversion des rentes immédiatement opérée, avant qu'ils ne fussent ministres. Aujourd'hui ils gardent le silence sur cette mesure importante, et se réservent sans doute de faire valoir comme le 15 avril la raison d'inopportunité.

M. PASQUIER ferme la discussion générale, et la chambre vote successivement les trois premiers paragraphes sans discussion. Sur le quatrième paragraphe, relatif aux affaires d'Orient, M. de Noailles a la parole.

M. DE NOAILLES commence par examiner la question d'Orient, sous le point de vue historique, depuis 20 ou 25 ans. La France devait se prêter à une transaction entre Abdul-Medjid et l'Egypte. Au contraire le ministère ne s'est prêté à une médiation que pour empêcher la paix. La France, d'ailleurs, n'est pas intervenue avec la vigueur qu'elle devait, et que lui permettait l'état intérieur de notre pays.

M. VILLEMEN : Je demande la parole.

Pendant que M. de Noailles est à la tribune, de nouveaux députés entrent dans la salle comme curieux. Nous nommerons MM. Thiers, Bugeaud, Taillandier, Garnier-Pagès, de Tracy, Mathieu de la Redorte, etc.

M. de Noailles soutient que le gouvernement n'a pas de politique ni d'habileté dans la question d'Orient. Il déclare ensuite qu'il n'y a que trois systèmes possibles, le système turc, le système arabe, le système du *statu quo*.

Examinant le système turc, il ne voit plus dans les Turcs qu'un peuple dégénéré. Ils n'ont plus ce fanatisme qui les réveillait de leur apathie ; tout, jusqu'au changement de costume, indique une nation déchue.

Le système arabe trouve dans M. de Noailles un chaleureux défenseur. Il faut reconnaître l'Egypte comme on a reconnu la Grèce, comme on a reconnu la Belgique.

Il est quatre heures. L'orateur continue.

Chronique judiciaire.

LA CHASTE SUZANNE. — Elle est de Nanterre, patrie des gâteaux les plus étonnants du monde ; elle porte un joli bonnet de paysanne, le fichu d'indienne et le jupon court. Elle est fraîche comme une cerise, et timide... Sa taille est un peu forte, ses pieds lourdement chaussés ; mais sa figure est gracieuse, ses dents sont blanches et son œil brille de santé ; elle a dix-huit printemps, et se trouve fiancée à François Patelou, son cousin.

Ce pauvre François Patelou est debout et piteux au banc des prévenus.

Un vieux monsieur, porteur d'un grand nez en girouette, d'un petit œil de satyre, d'un bouquet de barbe grise planté sous le menton et d'un crâne à peu près chauve, vient se plaindre d'avoir été copieusement battu par Patelou, au débarcadère du chemin de fer de Saint-Germain à Paris.

Patelou : Je demande à parler, si ça se pouvait...

Suzanne, s'avancant : Tais-toi, Patelou... c'est moi que ça regarde... T'es bon pour taper, toi... moi, j'ai suis bonne de la langue... J'vas leuz-y dire les horreurs de ce vieux...

Patelou : Eh ben ! je m'en rapporte.

Suzanne : Si bien que je suis une honnête fille de Nanterre, dont mes père et mère sont des honnêtes hommes aussi... J'vas sur mes dix-huit ans... à preuve qu'on nous fiance nous deux, Patelou et moi... pas vrai, Patelou ?

Patelou : Bien dit !... va toujours ce train-là...

Suzanne : Si bien que nous v'là partis dans le chemin de fer, Patelou et moi, à seule fin d' nous en venir à Paris, à seule fin d' faire nos petites emplettes pour noi' noce... Y en a qui disaient : « Ça regarde Patelou tout seul. Faut pas que l'épousée choisisse les cadeaux qu'on veut li faire. » Tout ça c'est possible... mais moi, voyez-vous, j'aimais mieux aller avec Patelou pour choisir moi-même, vu que Patelou est un petit brin de son village... Pas vrai, Patelou ?

Patelou : Va toujours... Zanne... Tout ça marche !

Suzanne : Si bien que nous v'là donc-z-en wagon Patelou-z-et moi... même que nous étions dix dans le nôtre... et un petit peu serrés, quasiment comme des vrais-z-harengs... Patelou était-z-assis en face de moi... et moi j'étais tout d' même assise en face de lui... A côté de lui gn'y avait une grosse dame, et à côté de moi ce vieux monsieur maigre... Nous roulons, nous roulons, nous filons pas mal du tout... même que Patelou me disait : « Heim ! Zanne !... te rappelles-tu avant le chemin de fer... quand t'allais à Paris sur Roussin (Roussin, c'était mon âne), il allait pas si bien que c'tte eau chaude, Roussin ! »

Tant que nous roulons en plein jour, ça va bien, sauf que le grand nez du vieux se tournait toujours vers moi. Je croyais que c'était l'effet du vent par l'autre fenêtre, et ses deux yeux me reluquaient comme deux charbons ; moi je le regardais fiquement pour voir qui baisserait le plus tôt. Arrivé de dessous la grande voûte, il fait tout-à-coup nuit comme dans un vrai tonneau, même que Patelou me dit : « Je n'y vois goutte ; dire que si je voulais attraper une mouche dans ce moment ici, y aurait pas moyen ! »

Patelou : Oui, j'ai dit, et je l' dis encore !

Suzanne : Au même moment j' sens une main qui se pose sur mon genou. Croyant que c'est Patelou, je lance une gifle ; elle lui tombe juste sur la joue. « Si l'on n'attrape pas les mouches, que je lui dis, on attrape ceux qui touchent les genoux. »

— Quels genoux ? qu'il fait.

— Pardi ! les miens.

— Mais c'est pas moi.

— Comment, pas toi ! et ta main y est encore !

— Ousque, ouisque qu'elle est ma main ?

— Sur mon propre genou.

— C'est faux ! elle est sur ma propre joue, ouisque je me chauffe à la gifle que tu m'as prêtée.

Pour lors, moi j'empoigne cette main ; elle veut se retirer ; Patelou l'empoigne aussi. Le jour arrive ; nous reconnaissons que la main appartient au grand nez, à ce vieux grand nez qui se plaint aujourd'hui.

Patelou : V'là tout. Alors en descendant du wagon, j' lui ai rendu la simple gifle que Suzanne m'avait baillée pour lui,

Suzanne : Ah ! mais ! c'est que j' n'entends pas ! Ah ! mais !... Patelou : Bien dit ! bien dit !

Le grand nez ne dément que faiblement la narration de la chaste Suzanne, et le tribunal acquitte le fiancé Patelou.

— A la bonne heure ! dit Suzanne en prenant le bras de son cousin, en v'là de la justice ! et de la bonne ! (Droit.)

Extérieur.

AFFAIRE DE LA CONSPIRATION PATRICIENNE À BERNE EN 1832.

Après une procédure qui a duré sept années, la cour suprême de Berne vient de prononcer un arrêt dans l'affaire de la conspiration patricienne qui a éclaté en 1832.

Parmi les accusés, qui sont au nombre de 300, figuraient encore MM. de Murali ; le colonel Tscharnner, ancien juge d'appel ; de Diesbach, conseiller d'état ; de Verdt de Toffen ; le colonel Hahn ; König, intendant de l'hôpital ; de Jenner, trésorier, et Frédéric Zyro, ancien fourrier d'état-major au service de la Hollande, etc. Cinq des accusés sont morts pendant l'instruction, ce qui en réduit le nombre à 295.

Après dix jours de délibération, la cour suprême a rendu son arrêt qui est fort longuement motivé en fait et en droit. L'arrêt a déclaré constants les crimes ou délits de haute trahison, de dépôt clandestin d'armes et de non-révélation, et, par application de la loi du 7 juillet 1832 sur la haute trahison, il a prononcé les condamnations ci-après :

1^o De Lentulus, Fischer d'Eichberg, tous deux fugitifs, en dix années de réclusion et à la perte de leurs droits civils et politiques ; de Verdt de Toffen, en sept années ; Wittenbach et Zyro en cinq années. A l'égard de quatre-vingt-dix-sept complices, ils sont condamnés, savoir : six en cinq ans, dix en quatre ans et demi, et quatre-vingt-un en quatre ans de réclusion.

2^o Sont condamnés correctionnellement pour dépôt d'armes, Fischer, avoyer, Tscharnner, colonel, à deux ans de prison ; Diesbach, Hahn, Lutz et König à un an de prison.

3^o Trente-cinq accusés sont condamnés pour non-révélation à quitter le territoire de la république pendant deux années ou un an et demi. Parmi ces condamnés figurent Witter, ancien préfet, le major Muller, Eugemann, Stettler, le capitaine Bag ; Murali, trésorier de la république, et le major Lortscher.

4^o Par application de l'article 1^{er} de la loi du 27 avril 1801, soixante-cinq individus, comme suspects d'avoir pris part aux menées réactionnaires, sont libérés de l'accusation, mais condamnés à l'emprisonnement préventif par eux subi ;

5^o Vingt-neuf accusés sont renvoyés purement et simplement de l'accusation ;

6^o Enfin cinquante-huit accusés, à l'égard desquels il n'existait aucune charge, sont non-seulement renvoyés de l'accusation, mais ils recevront du fisc, pour indemnité, 1 fr. 50 c. par chaque jour d'emprisonnement préventif, et 1 fr. 10 c. par chaque interrogatoire par eux subi.

A l'égard des frais, l'arrêt fait une distinction entre ceux qui ont été occasionnés par chacun des chefs d'accusation, et les met, dans diverses proportions, à la charge de chacun des condamnés.

A l'égard des frais militaires extraordinaires qui ont été faits pour la levée et la mise sur pied des troupes extraordinaires pendant les deux mois qui ont suivi la découverte du complot, et qui seulement s'élèvent à plus de 100,000 fr., ils seront également supportés, dans des proportions indiquées, par les condamnés sur le chef de haute trahison.

Variétés.

DE LA PUBLICITÉ EN INDUSTRIE.

La publicité est l'âme du commerce.

Nous allons entreprendre de prouver à l'industrie moderne qu'elle ne peut se passer de chercher dans la publicité l'achalandise que l'industrie ancienne ne demandait qu'au temps.

Les Anglais ont compris de bonne heure toute l'importance de la publicité en matière de commerce et d'industrie ; des sommes incroyables y sont consacrées, et, dans beaucoup d'entreprises, la divulgation est souvent le chapitre de la plus grande dépense.

Chez nous, au contraire, on semble ne point y songer. On produit d'abord, on remplit ses magasins, et l'on paraît surpris et déconcerté de ne pouvoir écouler sa marchandise, quoiqu'elle soit d'une qualité supérieure et d'un prix plus raisonnable que les autres.

On devrait penser pourtant qu'il est nécessaire, ou de la faire annoncer, ou de se décider à la porter à domicile ; car un bon magasin sans enseigne peut rester aussi long-temps ignoré qu'un homme de mérite sans prôneur.

Si Paris a poussé plus loin que Londres la publicité en fait d'hommes, Londres a vaincu Paris en fait de publicité industrielle.

A Bruxelles, on ne sait ni l'un ni l'autre. On appelle également charlatan celui qui publie un livre et celui qui pose une enseigne ; et l'on ritrait au nez d'un inventeur qui présenterait un projet comme celui-ci à nos capitalistes :

NEW-PATENT BLACKING. — Nouveau cirage patenté.
Matière première. 200,000 f.
Frais d'annonces. 500,000
Produit net. 1,000,000

Bénéfice annuel. 300,000 f.

En Angleterre, cela n'a rien que de raisonnable, et le résultat l'a prouvé plusieurs fois. Les plumes-Perry n'ont obtenu leur grand succès qu'à l'aide d'un demi-million de frais de publicité par an ; sans cela, il ne serait pas plus question de ces plumes que lors de leur invention, faite à Liège, il y a une trentaine d'années, et morte faute de vulgarisation.

Non-seulement l'entrepreneur de succès a soin d'entretenir au complet tous les lieux où il est permis d'afficher, mais il y a des hommes chargés de rôder sans cesse dans tous les quartiers de Londres pour découvrir les boutiques à louer ou les maisons momentanément fermées qu'ils placardent d'affiches de toutes couleurs et de toutes dimensions, au point qu'un bourgeois qui revient de la campagne après huit jours d'absence, trouve souvent un tel emplâtre de papier sur sa porte et qu'il ne peut rentrer chez lui que par effraction ou déchirement. C'est une véritable défloration domiciliaire.

Si les rôdeurs aperçoivent un pan de muraille en bonne vue, un pignon de maison incendiée ou en démolition, ils s'en viennent, le soir, armés d'une gaulle de quarante pieds, terminée en fourche, portant un rouleau garni de flanelle sur lequel ils font chevaucher une affiche monstrueuse barbouillée de colle ; par ce moyen, ils l'élèvent jusque sous les gouttières, la plaquent contre le mur et l'étalent, d'un coup de rouleau, sur des endroits d'où le bourgeois ne saurait les aller déloger à moins d'une ou deux livres sterling de frais, ce qui suffit pour le dé-

terminer à les y laisser jusqu'à ce que la pluie les ait abattues. Pendant le jour, des compagnies de vingt, trente, cinquante et jusqu'à deux cents individus bizarrement accoutrés, moitié noir, moitié rouge, comme les fous de nos anciens rois, parcouraient les rues, soit en masse, soit isolément, portant en forme de bannières, de bonnets d'astrologue ou de cuirasses, ces mêmes affiches qui quelquefois ne contiennent que le nom et l'adresse du débitant, accompagnés de quelque horrible figure faisant la grimace pour attirer vos regards et votre argent.

D'autres conduisent des voitures-affiches, éclairées pendant la nuit en transparent; d'autres, ne voulant pas faire marcher l'affiche, ont pris le parti de faire marcher les murs qui la reçoivent, et bâtissent une paroi de trente à quarante pieds sur des chariots qui la conduisent d'un quartier dans l'autre, en effrayant les chevaux, et menaçant de s'ébouler sur les passants, au moindre coup de vent un peu fort.

Dans le temps des élections, le génie des inventeurs de moyens de publicité redouble d'efforts pour trouver du neuf. Nous avons vu des pièces de calicot tendues sur des perches portées par des hommes et barricadant les rues en forme d'arc de triomphe; force était aux personnes qui passaient de baisser ou plutôt de lever la tête sous le joug de la publicité, pour y lire le nom du postulant avec sa profession de foi en deux ou trois mots, tels que : *Abolition des taxes de l'église, à bas le timbre des journaux, à bas l'impôt sur les portes et fenêtres, etc. etc.*

Les élections terminées, ce mode est tombé dans le commerce, et l'on voit de longues toiles glisser lentement devant les fenêtres du premier et même du second étage, de sorte que l'affiche vient vous chercher jusque dans votre appartement, jusque dans votre lit si vous êtes malade, ou si vous n'êtes pas sorti avant le jour.

Beaucoup de brevets sont pris chaque année pour de nouveaux moyens de publicité; il en est des plus bizarres qui n'ont pas encore été mis à exécution, que nous sachions. L'un voulait établir un ballon captif au-dessus de la ville, d'où un aérostatier aurait la mission de lâcher des annonces de toutes couleurs, que le vent se chargerait de distribuer sur tous les quartiers de cette immense cité; et comme les toits sont construits de manière à permettre à l'habitant des mansardes d'y circuler comme dans la rue, les adresses ne parviendraient que plus sûrement à la leur.

Un autre avait sollicité le droit de tirer des bombes d'artifice qui, en éclatant sur la ville, éparpilleraient les adresses dans toutes les directions; enfin, il n'est pas de folie qu'on n'invente pour frapper les yeux et ne laisser ignorer à personne l'existence de tel ou tel produit nouveau; de sorte qu'on obtient ainsi en quelques mois, en Angleterre, une publicité qu'on n'aurait pas en vingt ans sur le continent.

On ne se borne point à l'un ou l'autre de ces moyens, on les emploie tous simultanément; l'un fera marché avec un boulanger pour qu'il enveloppe tous ses pains au lait dans de jolies feuilles satinées, qui s'en vont trouver le dandy jusque sur sa table à thé du matin; l'autre paiera le charcutier et le poissonnier pour qu'ils lui laissent attacher ses annonces sur ses jambons et ses aloyaux, sur ses saies et ses cabillauds; l'autre se glissera, sous prétexte de satisfaire un besoin, dans tous les lieux à l'anglaise, qu'il tapissera d'adresses des docteurs anti-syphilitiques; il en est un, le docteur Aïdy, qui dépense quatre à cinq cent mille francs à faire seulement circuler son nom et son numéro, sans aucune autre indication, étant assez connu pour sa spécialité.

Nous avons déjà vu quelque part que l'on affichait jusque dans le désert, sur les masures, sur les arbres et dans les carrières abandonnées, pourvu que du haut de l'impériale le voyageur puisse apercevoir l'affiche en courant au galop.

Nous avons surtout remarqué celle de certain docteur de Manchester, qui promettait la guérison des égarements du cœur, sans mercure.

Il existe aussi des compagnies de gâte-murailles, qui sont continuellement en quête des murs d'enclos blanchis, dans un rayon de cinq à six lieues de Londres.

Aussitôt que la nuit est venue, ils s'empressent de tracer en

grands caractères, à l'aide d'une brosse trempée dans un seau de couleur à l'huile, l'adresse des maisons qui les paient; en vain le propriétaire voudrait faire disparaître ces barbouillages, le surlendemain ils seraient rétablis. C'est ainsi que vous êtes poursuivi partout par l'inévitable sir Roberts Warren, Blacking.

Vous ne pouvez longer la muraille d'un jardin, ouvrir une revue, entrer dans un *coffee-room*, sans qu'il vous persécute dans toutes les formes. Ici c'est un coq qui se bat contre une botte luisante; là c'est un gentleman placé dans un 0, qui se rase dans un 3, ce qui vous mnémonise à jamais le n° 30 de la maison du marchand de cirage du Strand.

Il n'y a pas jusqu'aux poètes qui ne soient payés pour chanter le cirage de Warren, dans de très-jolies pièces de vers qu'on appelle *puff*. On en fait même des pièces de théâtre.

Tantôt c'est un marin sauvé des dents des anthropophages effrayés de l'horrible figure de leurs dieux incrustée dans ses bottes; une autre fois c'est une colombe égarée, qui croit retrouver l'objet de son amour sur la tige luisante de la chaussure d'un fashionable mollement couché *sub tegmine fagi*.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions suivre ce Protée sous toutes les formes qu'il emprunte, mais qu'il paie généralement.

Il serait impossible de nombrer les myriades de jolies couvertures et étiquettes, dont les moindres petits riens sont enveloppés avec un soin, une coquetterie dont on ne peut se faire une idée. Il n'est pas jusqu'à la monnaie, les *pence*, que l'on vous rend comme appoints, qui ne soient élégamment empaquetés dans un papier glacé portant l'adresse du marchand.

Les moindres objets de quincaillerie sont estampillés avec la firme de la fabrique ou munis d'un écusson toujours très-habilement gravé. Aussi la population des graveurs, des estampeurs et des imprimeurs en tout genre est-elle immense et richement rétribuée en Angleterre; leur talent est devenu de nécessité première, tandis qu'il n'est encore qu'un objet de luxe dont on s'abstient chez nous, au premier frisson politique, comme d'acheter des tableaux, des statues ou d'autres objets d'art.

Par-dessus tout cela, l'entrepreneur entretient une annonce permanente dans tous les journaux du pays, et l'annonce est d'un prix si élevé à cause du timbre, que l'on nous a demandé 9 l. pour une ligne et demie d'insertion dans un des grands journaux de Londres.

Ajoutez à cela une émission constante de milliards de petits avis que de jeunes garçons vous fourrent dans les mains, dans les poches et jusque dans l'estomac, en passant sur les trottoirs; quand une voiture, un omnibus se trouvent à leur portée, ils en lancent une poignée par les stores, et si l'on ouvre un instant sa fenêtre sur la rue, l'appartement s'en trouve bientôt inondé.

Nous retrouvons dans notre poche une de celles qu'on nous a jetées à la figure en passant en cabriolet; elle a pour but de dénoncer une *abominable imposition*, une *adulteration du thé*. On y démontre qu'une quantité de pauvres gens sont occupés à dépouiller les haies et les buissons des feuilles de prunellier; qu'un homme peut en ramasser de 50 à 60 livres par jour, à un penny la livre; un gentleman de *Camberwell* a même porté plainte, dit-on, contre le dépouillement des haies de ses vergers, et l'on vous apprend que ces feuilles sont roulées, séchées et mélangées avec le véritable thé, et permettent à certaines maisons de le livrer à plus bas prix.

Il n'y a pas de doute que de forts envois de cette drogue ne soient faits sur le continent, et que déjà peut-être nous n'en buvons pas d'autre. Nous ajouterons que l'orateur a soin de terminer son avis désintéressé par donner son adresse comme étant le seul qui vende encore le *genuine thea*.

Félix, Félix et Co.

106 Tottenham Court Road.

Nous engageons les amateurs à s'adresser chez lui; mais il est à présumer qu'ils ne trouveront plus le véritable thé de leur goût, étant habitués depuis si long-temps à l'autre, l'habitude étant une seconde nature, comme on sait.

Un autre genre de publicité du meilleur ton consiste à faire dessiner et graver des adresses par les premiers artistes du pays.

La beauté, la fraîcheur de ces petits chefs-d'œuvre d'art vous forcent à les conserver sur la cheminée comme un ornement, et, par conséquent, à retenir le nom du marchand qui ne peut être qu'un homme de goût.

De fortes sommes sont affectées à ce genre d'annonces, et bien des gens s'en vont retourner de fond en comble un magasin, qui ne prennent rien, si ce n'est l'inimitable adresse.

D'autres vendeurs marient la gravure, la peinture et la sculpture sur leurs prix courants. On emploie pour cela un art encore impraticable sur le continent, l'*embossage*.

Les *embossers* reçoivent les épreuves imprimées sur un vélin de Bristol très-épais, le trempent, et, par le moyen de la pression, y impriment en bosse de petits bas-reliefs du plus grand mérite, avec un fond de couleur bleue ou rose.

Comme ces cartons ne peuvent ni se plier, ni se chiffonner, force vous est de les accrocher au coin des glaces, et de les conserver, ne fût-ce que pour les montrer à vos amis comme objets d'art.

La numismatique elle-même a payé son tribut à l'annonce. On frappe des médailles en l'honneur des briquets phosphoriques, du cigare ou de l'allumette, et on les expose sur le devant des fenêtres, pour être volées par les passants. C'est un puissant moyen de vulgariser l'adresse.

Londres, sous tous les rapports, est une ville d'adresse; partout où on porte la vue, l'annonce est là, dressée comme un fantôme, ou grimaçant comme un vampire. Si vous n'en voulez pas voir, il ne faut pas lever les yeux de dessus le trottoir, et ce dernier refuge vous manquera bientôt, car nous avons conseillé de les paver de dalles en fer, portant en lettres saillantes les adresses des commerçants de la *Babylone industrielle*.

Il est beaucoup de maisons qui mettent à contribution l'admirable invention de la gravure polytypique de Perkins, dont nous avons déjà parlé à l'occasion des billets de banque, et les effets merveilleux d'entrelacement produits par le tour à guillocher, qui servent de bordures incontestables à presque toutes les adresses et papiers de sûreté du commerce anglais. Il n'est pas jusqu'au microscopisme qui ne soit mis en jeu dans les billets. Nous en possédons un où le mot *five pound* est gravé onze cent trente et une fois, sur un espace de quinze centimètres sur trois.

Il est clair qu'une entreprise à l'achalandise de laquelle on a consacré tant de soins et d'argent doit recevoir une grande valeur du seul chef des annonces qui ont été faites, indépendamment des marchandises en magasin.

Beaucoup de maisons bien connues estiment la vente de leur enseigne à des sommes beaucoup plus élevées que la maison même, et il est telle planche vermoulue qu'on n'achèterait pas pour un million; car un nom bien famé vaut un capital dans le commerce anglais, et c'est là le cas de dire :

Bonne renommée

Vaut mieux que ceinture dorée.

Aussi les noms font-ils l'objet d'un grand commerce à Londres. Un fabricant vend sa firme, ses cachets, ses timbres, ses poinçons et sa plaque, qui n'ont aucune valeur intrinsèque, beaucoup plus cher que l'on ne vend ailleurs ses outils, ses machines et son fonds de magasin.

Dollon est mort sans enfants depuis long-temps; mais c'est toujours Dollon qui fabrique, et fabriquera toujours des instruments de géodésie, d'astronomie et de physique.

JOBARD, rédacteur en chef du Courrier belge.

(Moniteur industriel.)

BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER.

Cinq pour cent	111 65
Trois pour cent	80 60
Quatre pour cent	102 50
Rentes de Naples	102 65
Actions de la banque	3015

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTEZ.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES DIVERSES.

(7054) Un jeune homme, très-bon musicien, désire donner des leçons de piano. S'adresser à M. Chauveau, chef de bataillon retraité, place Louis XVI, n° 4, au 1er, au Brotteaux.

(7044) A LOUER DE SUITE.
1° Vaste maison et jardin ayant une chute d'eau de sept mètres, à douze minutes de la descente du chemin de fer à Vernaison.
2° Terrain et grande construction propre pour une verrerie ou tout autre établissement, à la descente du pont de la Guillotière.

A VENDRE DE SUITE,

PETITE VERRERIE.

S'adresser à M. Broche, rue Belle-Cordière, n° 14, de deux à trois heures.

(7048) On demande un apprenti de quatorze à quinze ans pour la mercerie et la bonneterie.

S'adresser à MM. Joyard et Fromond, rue Tupin, n° 35.

PATE PECTORALE FORTIFIANTE AU SALEP DE PERSE.

Inventée et préparée par A. Michel, pharmacien, rue Pécherie, à Tarare (Rhône).

Supériorité constatée sur les autres pectoraux pour guérir les rhumes, toux, catarrhes, irritations, maladies du cœur, de poitrine et d'estomac.

Dépôts, à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue Saint-Jean, 30; chez M. Ladevèze, buraliste, grande rue Mercière, 56; chez M. Vichot, herboriste, rue Poulaille, et chez M. Vial, pharmacien à Vaise. (2119)

Maladies de Poitrine.

Le dépôt de la PATE PECTORALE DE RÉGLISSE A LA GOMME est toujours chez M. MACORS, pharmacien, rue Saint-Jean, n° 30.—L'usage de cette pâte et du sirop pectoral guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés. (2118)

LIQUIDATION DES MAGASINS DU PAUVRE DIABLE,

RUE DE LA PRÉFECTURE, 5, A LYON,

DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

Les gérants de cette maison de commerce venant de recevoir de leurs chefs l'ordre d'effectuer le plus promptement possible la liquidation de ses marchandises, et, pour en faciliter la réalisation, de faire un rabais considérable sur tous les prix, ont l'honneur d'exposer au public que cette liquidation commencera lundi prochain 13 du courant, pour être terminée le plus promptement possible. Les marchandises viennent donc d'être nouvellement cotées aux prix réduits à bas, et malgré le bas prix auquel elles l'étaient déjà avant cette réduction.

SAVOIR :

Les indiennes de 15 et 20 sous seront vendues à 10, 12 et 14 sous; les toiles de Mulhouse de 25 à 40 sous seront vendues de 16 à 28 sous; les cotonnes de Sainte-Marie, 5/4 de large, de 30 sous, seront vendues 22 sous; celles de 15 à 25 sous seront vendues 10 et 15 sous; les mousselines de rideaux seront vendues 5 sous; les calicots d'Alsace, qu'ils vendaient 20 sous, seront vendus 13 sous; les stoffs 5/4 de large, de 3 à 4 fr., seront vendues 40 à 45 sous; les mérinos 5/8 imprimés de 5 fr. seront vendus 48 sous; enfin, tous les lainages à des prix étonnants: les draps et les cuir-laines principalement seront détaillés extraordinairement bon marché, ainsi que tous les objets d'hiver, pour les écouler rondement. On ne vendra qu'au comptant.

On traitera aussi avec les personnes qui voudront acheter les comptoirs, rayonnages, et autres ustensiles de cuisine, à moins que quelqu'un ne se présente pour prendre la suite de cet établissement qui est avantageusement connu. (122)

AVIS.

MM. les actionnaires de la société pour l'éclairage au gaz de Dijon sont invités à se rendre à l'assemblée générale des actionnaires de ladite société qui aura lieu le 10 janvier prochain, à onze heures précises du matin, au siège de la société, cours Morand des Brotteaux, 18, à Lyon.

Leur présence est impérieusement sollicitée par l'importance de cette réunion. Outre les questions d'un intérêt or-

dinaire et la vérification de l'inventaire qui sera présenté, aux termes des statuts, l'assemblée aura à s'occuper du remplacement de l'un des membres du comité de surveillance, dont les fonctions sont expirées, du changement à opérer dans le personnel de l'administration en cas de retraite du gérant, et des réformes dont les statuts seraient susceptibles.

Ceux de MM. les actionnaires qui n'auraient pas encore retiré leurs titres définitifs sont instamment priés de le faire avant le 10 courant.

Pour faire partie de l'assemblée générale, il faudra, aux termes de l'art. 26 des statuts, être porteur, soit par soi-même, soit comme fondé de pouvoirs, de cinq actions au moins; néanmoins nul ne peut représenter un actionnaire, s'il n'est lui-même actionnaire. (7059)

MALADIES SECRÈTES,
SI ANCIENNES ET REBELLES QU'ELLES SOIENT
LE FUSSENT-ELLES DEPUIS 50 ANS,
Guéries sans rechute, en un à cinq jours, par la méthode sûre, facile et peu coûteuse du docteur THIVAUD, de Montpellier, breveté.
Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n° 12. (2102)

MARLEIX
FABRIQUE DE COLS ET TAILLEUR POUR CHEMISES
18, PLACE PLATRE, LYON

